

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 janvier 2023

Etaient présents : Anne-Marie Marion, Christophe Charre, Hubert-Marie Piteux, Marielle Chambon, Régis Croze, Gaëtan Riou, Nicolas Tallaron, Jérôme Faure.

Procurations : - De Emile Pattus à Nicolas Tallaron.
- De Arlette Murillon à Hubert-Marie Piteux

Excusée : Mandy Saniel.

La séance commence à 18h.00

Ordre du jour :

1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 octobre 2022.

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

2- Délibération pour une demande de subvention à la Région AURA pour le dossier « Réhabilitation du dernier commerce du village et gîtes ».

Le conseil municipal demande l'aide de la Région AURA pour la partie « gîtes » du projet de réhabilitation de dernier commerce du village. Le montant demandé est de 172 800€.

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

3-Délibération pour le vote d'une subvention à l'association Cance Auto Passion Sport.

Une proposition de 100€ est soumise au vote :

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

Divers :

1-Agrandissement de la base de l'équipement de Borée

Une réunion importante est prévue le jeudi 19 janvier à 9h30 à la mairie de Borée.

2-Appartements du presbytère

Une rénovation totale est envisagée. Il semble plus judicieux de terminer les travaux du commerce avant d'entreprendre cette rénovation.

3- Point travaux commerce

La fin des travaux est prévue pour avril mai 2023. Les gérants ont été choisis. Le nom du commerce sera décidé très prochainement à la suite de la consultation des habitants.

4- Economie d'énergie

Suite à l'augmentation du coût de l'énergie, il paraît indispensable d'envisager des économies. Le coût actuel de l'éclairage public sur la commune de Borée s'élève à 16 000€. Ce montant devrait continuer à augmenter. Plusieurs solutions sont envisagées :

- Changement de 5 lampes très énergivores, d'anciennes générations, sur le secteur Prévenchères, Molines.
- Remplacement des projecteurs qui éclairent l'église par des projecteurs Leds beaucoup plus économiques avec un fonctionnement estival uniquement.
- Coupure le l'éclairage public sur le village entre 23h et 5h qui permettrait une économie annuelle de 1900€. Seules les lampes associées à un compteur peuvent être coupées. Cette coupure ne peut donc intervenir que sur le village et non sur les hameaux avec des lampes au forfait.

5- Etude faisabilité microcentrale Molines

L'étude de faisabilité est terminée. Il s'agit maintenant de lancer une nouvelle étude du débit de cette source sur une année. Le débit actuel est de 40 Litres/seconde contre un débit de 80 à 90 Litres/seconde habituellement.

Une autre étude est en cours pour alimenter une partie des habitants de la communauté de communes de Val'Eyrieux. Nous n'avons à ce jour, aucun retour.

6- Projet touristique

Dans le cadre du futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), une propriétaire demande à la commune l'autorisation de passer deux parcelles de sa propriété de zone agricole en zone de loisir. Le maire demande un vote du conseil sur cette proposition : Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

7- Ecole d'Echamps

Le SPANC a émis un avis défavorable pour l'assainissement de cette maison. Plutôt que de faire les travaux de mises aux normes, la commune envisage la vente de cette maison. Gaëtan Riou s'occupe de faire établir une estimation officielle sur laquelle la commune pourra s'appuyer.

Fin de la réunion 20h.